**Cas Final – Santa**

L’entreprise Santa vend (et expédie) divers jeux à ses clients (les magasins de jouets) sous les conditions de ventes 1/10, n/30. L’entreprise fonctionne de manière saisonnière avec un pic de demande au mois de novembre et décembre. L’exercice se termine le 31 décembre, les lutins (salariés) sont payés à chaque 2 vendredis (pour ce mois-ci, le 1, 15 et 29 décembre) et l’entreprise est en inventaire permanent, utilisant la méthode de la moyenne mobile (coût moyen pondéré).

Veuillez enregistrer les écritures du mois de décembre 2017 au journal en fonction des informations fournies. Calculer aussi le coût des marchandises vendues du mois et effectuer le rapprochement bancaire au 30 décembre.

1er – paie du salaire habituel de 10 000$ des lutins. Les retenues à la source sont de 500$ pour la RRQ, 450$ pour la RQAP, 350$ pour l’Assurance-Emploi, 400$ pour l’impôt fédéral et 350$ pour l’impôt provincial. Le montant de FSS à payer est de 250$. Il n’y a pas d’avantages sociaux autres que ceux obligatoires. Le taux de vacances est de 4%.

1er- vente à crédit de 200 jeux pour 15 000 $ à Kidjeux.

2 – achat de 400 jeux à crédit au coût de 4 100$ aux conditions 2/10, n/60 avec en plus des frais de transport payés comptant au transporteur Rênes pour 200$.

4 – vente à crédit de 300 jeux pour 23 000 $ à JeuxÀGogo.

6 – réception du paiement de Kidjeux.

8 – achat de 200 jeux à crédit au coût de 2 200$ aux conditions 2/10, n/60.

10 – retour de 20 jeux achetés le 8 décembre, soit 220$.

12 – vente à crédit de 200 jeux pour 15 000 $ à Kidjeux.

12 – paiement de la facture du 2 décembre

13 – réception de la moitié du paiement de JeuxÀGogo (l’escompte s’applique sur cette moitié de paiement).

15 – paie des lutins

16 – ventes à crédit de 400 jeux pour 30 000 $ à Kidjeux.

18 – paiement de la facture du 8 décembre.

29 – paie des lutins.

Au 30 novembre, l’entreprise avait 600 jeux en stocks pour un coût moyen de 12,30$ par jeux. Les taxes de TPS et TVQ s’appliquent aux taux habituels. Il est considéré qu’environ 2% des ventes à crédit n’est pas recouvré et les ventes nettes à crédit des 11 premiers mois de l’année totalisent 120 000$.

Santa a un bâtiment acheté 300 000 $ il y a 3 ans. Santa a également acheté deux camions pour 80 000 $ chacun le 1er septembre 2017. Le bâtiment est amorti de manière linaire sur 20 ans (avec une valeur résiduelle de 40 000$) et les véhicule de manière dégressive (à taux double) sur 4 ans (avec une valeur résiduelle de 500 $ chacun). Aucune charge d’amortissement n’a été enregistrée lors de l’année 2017.

L’inventaire de fin d’année a permis de déterminer qu’il reste 76 unités de jeux en stock.

Le relevé bancaire de Santa, reçu le 30 décembre, fait état d’un solde de 12 300$. Il inclut des frais bancaires pour 15$ et des TEF tels que : Internet – 200$, TrucsEtJeux + 1500$, Fournisseur -248,55. Le chèque de paiement des salaires du 29 décembre n’ont pas encore été retirés du compte bancaire par la banque. Le solde de l’encaisse au 30 novembre était de 4 059 $.

Cas développé par Clémence Rannou

Décembre 2017